

**1. REPAS (sous réserve de modification des prix des matières premières du secteur Horeca)**

A partir de septembre, des repas chauds et une petite restauration seront préparés et servis par un chef cuisinier dans le restaurant du Collège (au sous-sol), sans obligation.



Notre établissement adhérant à la « Charte Santé », la friture n'est servie qu'une fois par semaine, accompagnée du plat *uniquement*. Le vendredi est réservé au poisson. Nous favorisons également la consommation de produits en adéquation avec une alimentation saine et équilibrée. Dans cette optique, des snacks sont disponibles mais leur offre est étudiée chaque mois par une diététicienne (menus disponibles sur le site du Collège).

- Disponibles tous les jours : plat du jour, sandwichs variés, potage, fruits, crudités (0,65 € à 3,75 €)
- Snacks, pâtes, salades « du jour » (voir menus mensuels) : (de 2,40 € à 2,75 €)

2. AUTRES FRAIS

- **Livres** : l'élève **peut** acheter à l'école les livres dont il a besoin. Ils sont distribués aux élèves en ordre de paiement au début de l'année scolaire et facturés aux parents.
- **Fournitures classiques et outillage** : l'élève **peut** se fournir au magasin de l'école. **Les achats sont payés directement en liquide à la procure**. Un élève par famille est abonné à la revue de l'école et au palmarès au prix coûtant ; ils paient 2 € par trimestre aux 1^{er} et 2^e Degrés, 3 € au 3^e Degré pour les frais d'atelier et/ou de laboratoires (sciences, informatique).
- **Etude** : les élèves qui **souhaitent** faire l'étude du soir paient une participation de 100 € par an (40 € au 1^{er} Trimestre, 30 € au 2^e trimestre et 30 € au 3^e trimestre).
- **Education physique** : les éléments d'uniforme **doivent** être achetés à l'école et comprennent :
Pour les filles : une blouse de gymnastique (12,00 €) et un collant ou pantalon de jogging (19,35 €) ou un short long (14,65 €) ou un cycliste (15,40 €), un bonnet de natation (1,50 €).
Pour les garçons : une blouse de gymnastique (12,00 €) ; un bermuda de gymnastique (14,65 €), un bonnet de natation (2,85 €).
Les frais d'achat sont portés sur la note de frais. Les prix sont donnés sous réserve de modification par le fournisseur.
- **Laboratoire de sciences** : pour des raisons de sécurité et d'assurances, les élèves **doivent** porter un tablier de laboratoire blanc **100% coton**. Il **peut** être fourni par l'école ou acheté à l'extérieur.
- Le journal de classe obligatoire est pris en charge par l'école.

3. MODALITES DE PAIEMENT

- Tous les paiements aux restaurants scolaires, distributeurs et téléphone se feront au moyen d'une clef à puce personnalisée délivrée par l'établissement, afin d'éviter au maximum la circulation d'argent liquide à l'intérieur du Collège. Cette clef à puce n'est absolument pas liée à l'obligation pour les parents d'avoir un compte bancaire.
- Les paiements se font au reçu des factures qui sont envoyées aux parents en octobre (livres, fournitures classiques et sportives), décembre (frais du 1^{er} trimestre), avril (frais du 2^e trimestre) et juin (frais du 3^e trimestre).
- Il est demandé d'utiliser **UNIQUEMENT** les bordereaux **DE VIREMENT PREIMPRIMES**. Merci.
- Les virements doivent être effectués au compte unique : 096-2078877-97 de l'A.S.B.L. Collège Saint Augustin à Enghien, sans oublier d'indiquer **la communication de 12 chiffres** qui se trouve sur le virement, ou bien **le n° de la facture** ainsi que les **nom et prénom de l'élève**.

4. CASIER DE RANGEMENT

Il est possible de louer un casier de rangement personnel; renseignement chez Mme l'économe DECOURTY.